

# Je suis à la plage et mon boss m'appelle

**COURRIER** Difficile, pour les jeunes en formation, de connaître les droits et devoirs qui régissent le monde du travail. Relations professionnelles,

règles de télétravail ou droit aux vacances sont autant de points de discord. La Société des employés de commerce répond à leurs questions.

société des employés  
de commerce  
Änderer Ökonom. post. nat.

Pour nos prochaines pages Formation de janvier 2024, envoyez vos questions à [20minutes@secsuisse.ch](mailto:20minutes@secsuisse.ch). Délai: 20 novembre. D'autres informations à: [jeunesse@secsuisse.ch](mailto:jeunesse@secsuisse.ch)



L'association Corref offre des cours de mise à niveau.

## Mon entreprise formatrice m'a gardée

**Question** J'ai terminé mon apprentissage fin juillet et mon entreprise formatrice m'a proposé de me garder en premier emploi. Je suis très contente, mais je m'aperçois que dans le fond rien n'a changé: je fais toujours les petites tâches, même la vaisselle du café, et tout le monde me donne des instructions! Je suis très déçue et j'aimerais que ça change! **Tanja**



**Réponse** Les vieilles habitudes sont difficiles à perdre! Il arrive souvent que les anciens apprentis galèrent à changer de statut quand ils restent après leur formation. Tout changement prend du temps, surtout si vous restez dans le même département. C'est une des raisons pour lesquelles cet emploi devrait être temporaire et vous servir à engranger des expériences supplémentaires en vue d'un vrai poste ailleurs.

## Obligé de prendre des vacances à Noël

**Question** Je viens de commencer mon apprentissage et n'aurai que cinq semaines de vacances... Mon chef m'a demandé de les planifier. Comme je déteste le ski et l'hiver, j'ai demandé à les prendre toutes l'été prochain, mais je dois prendre au moins une semaine à Noël et au maximum deux en été! Peut-on m'obliger à fixer mes vacances quand ça ne m'arrange pas? **Jean**



**Réponse** Le début de la vie professionnelle est un peu dur car on n'a plus droit aux vacances scolaires et on doit se plier aux règles de l'entreprise. L'employeur est obligé de tout mettre en œuvre pour préserver la santé de ses employés, tout en faisant tourner son entreprise. La loi lui accorde donc le droit de fixer la date des vacances. Il paraît normal qu'il répartisse les semaines sur l'année, afin d'éviter l'épuisement.

## En télétravail, je n'ose pas me déconnecter

**Question** Mon entreprise formatrice n'a pas assez de postes de travail et encourage donc les employés à télétravailler au moins un jour par semaine. Comme mon formateur m'appelle tout le temps, je n'ai jamais le courage de terminer ma journée, de peur qu'il veuille me contacter et qu'il pense que je ne fais rien. Comment éviter cela? **Laurie**



**Réponse** Un des problèmes du télétravail est en effet que personne ne voit quand on travaille et quand on a terminé sa journée. Il est ainsi conseillé de définir précisément un cadre. Sans de telles limites, le risque est que les employés soient en permanence sollicités et ne parviennent pas à se déconnecter, ce qui est dangereux pour la santé.

## On m'appelle durant mes vacances

**Question** Entre la fin de mon apprentissage et mon «vrai» contrat de travail, dans la même entreprise, j'ai pris deux semaines de vacances en juillet. Mon chef m'a appelé pour une question urgente alors que j'étais à la plage. Comme je revenais dix jours plus tard, je n'ai rien osé dire. **Maxime**



**Réponse** Cette situation a été renforcée par le télétravail durant la pandémie. Ces cas n'ont rien d'anodin, car le respect de la déconnexion est une des conditions à la préservation de la santé, au repos et au ressourcement. Même si ce droit n'est pas dans une loi, l'employeur a l'obligation de respecter la vie privée de ses collaborateurs et n'a pas le droit de vous contacter lorsque vous avez les doigts de pied en éventail.

## Des compétences pour se former

**LAUSANNE** Pour assurer la réussite d'une formation professionnelle, il faut parfois renforcer certaines compétences. L'association Corref ([www.corref.ch](http://www.corref.ch)) offre des formations gratuites, dont deux accessibles à tous les Vaudois de 25 ans ou plus qui ne bénéficient pas d'un régime social. Une formation liant l'utilisation du tableur Excel et les mathématiques débute le 25 septembre. Le cours «Maths & Formation» offre un appui de maths sur mesure, tous niveaux, avec des entrées en continu.

## LES 65 ANS ET PLUS

# 10%

C'est la proportion de travailleurs qui ont passé l'âge de la retraite au Japon, selon le quotidien économique «Nikkei Asia». Près de 40% des entreprises gardent leurs collaborateurs jusqu'à 70 ans et plus en raison du vieillissement de la population. C'est deux fois plus qu'il y a dix ans.

PUB



## MATHS • EXCEL

### cours gratuits pour adultes

de plus de 25 ans, domiciliés dans le canton de Vaud et ne bénéficiant pas d'un régime social

# BOOSTE TES COMPÉTENCES!

canton de  
vaud

SIMPLEMENT  
MIEUX

corref  
orientation réinsertion formation

Lausanne • 021 341 71 11

EDUQUA